



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

VILLE DE VINCENNES

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONTRAT DE LOCATION
D'EXPOSITION AVEC MONSIEUR JULIEN ISORE

DÉCISION N° DM-24-441
EN DATE DU 23 DECEMBRE 2024

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

CONSIDÉRANT la proposition de Monsieur Julien Isoré, résidant 7, rue de Monstreuil – 94 300 Vincennes – pour la location d'une exposition intitulée « Les paysages invisibles » du 5 décembre 2024 au 4 janvier 2025 ;

CONSIDÉRANT la programmation du service de l'Action culturelle dans le cadre de la saison 2024-2025

D É C I D E

DE SIGNER un contrat avec Monsieur Julien Isoré, résidant 7, rue de Monstreuil – 94 300 Vincennes – pour la location d'une exposition intitulée « Les paysages invisibles » du 5 décembre 2024 au 4 janvier 2025, dont le coût total est fixé à 2 000 € (Deux mille euros) Net;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN